



Règlement du concours Lire Égaux

PRÉSENTATION ET OBJECTIF DU CONCOURS

L'association Lire Égaux propose un concours d'écriture à toutes les classes de CP et de CE1 de la région Île-de-France.

Depuis leur création en 2005, les Éditions Talents Hauts se sont fait une spécialité du décryptage des stéréotypes notamment sexistes et ont prolongé dès 2007 leur action par l'organisation du concours Lire Égaux désormais porté par l'association Lire Égaux.

Le concours consiste pour les classes à rédiger un manuscrit abordant la question du sexisme ou des stéréotypes en s'appuyant sur le matériel pédagogique fourni aux classes candidates.

Le manuscrit gagnant est publié sous forme de livre par les Éditions Talents Hauts.

Le concours est soutenu par les DSDEN de l'Essonne, des Yvelines, des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise, de Paris, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec la Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Île-de-France et la Mission Ville de la Préfecture d'Île-de-France et Amnesty International.

L'objectif du concours est de sensibiliser les filles et les garçons dès le plus jeune âge à l'égalité entre les femmes et les hommes.

MODALITÉS DU CONCOURS

- Le concours est lancé début octobre par les DASEN. Les établissements reçoivent un bulletin d'inscription qu'ils doivent retourner par mail aux dates et à l'adresse indiquées dans le bulletin (UN bulletin par classe candidate).
- Le nombre de classes participantes est limité à 200. Les candidatures sont retenues par ordre d'arrivée.
- Un·e même enseignant·e ne peut pas participer deux années consécutives.
- Une inscription est valable pour une seule classe et un seul manuscrit : il n'est donc pas possible de faire travailler différentes classes de manière collective pour ce concours.
- Le concours est réservé aux classes de CP et de CE1. Si la classe est un double niveau, seuls les élèves de CP ou de CE1 travailleront sur le concours.
- Chaque classe participante reçoit alors une mallette composée d'albums illustrés publiés aux Éditions Talents Hauts sur la thématique de l'égalité filles-garçons.
- Les classes candidates envoient leur manuscrit sous forme de fichier word ou pdf au plus tard à la veille des vacances de printemps par mail et à l'adresse indiquée dans l'accusé de réception de leur inscription.

CONSIGNES D'ÉCRITURE

- Le thème à respecter : l'égalité filles-garçons, la lutte contre les stéréotypes sexistes.
- Le type de texte narratif est libre : contes, légendes, récits de la vie quotidienne, récits d'aventures, le texte devant s'adresser à un public d'enfants.
- Style et ton (humour, poésie, fantaisie...) sont au choix des auteur·trices.
- Le concours est centré sur un travail d'écriture, il s'agit de rendre un texte (sans illustrations). Le texte lauréat sera illustré par un·e illustrateur·trice professionnel·le.
- L'album doit comporter huit doubles pages, soit un manuscrit sécable en huit séquences.
- Le nombre de caractères est compris entre 1 000 et 4 000 (espaces compris) ; le fichier doit être au format word (.doc ou .docx).

DESIGNATION DU LAUREAT

Un jury, composé des représentant·es des DASEN de chaque académie, des partenaires financiers, d'Amnesty International, des Éditions Talents Hauts et d'un·e auteur·trice se réunit en mai pour choisir le meilleur manuscrit parmi dix nominés.

QUE REMPORTE LA CLASSE GAGNANTE ?

- Le manuscrit de la classe gagnante est illustré, imprimé et publié sous forme de livre en juin de l'année suivante. Il est envoyé aux classes candidates et soutenu par Amnesty International.
- L'illustrateur·trice rencontre les élèves auteur·trices pour échanger sur la réalisation des illustrations et sur l'édition du livre.
- Toutes les classes ayant envoyé un manuscrit reçoivent des lots de livres pour les élèves. Seules les classes qui envoient leur manuscrit reçoivent un lot.

